



► La vitesse, la prise de produits stupéfiants et le refus de priorité sont les principales causes des trois accidents mortels survenus en octobre.

Rappel : l'intensité du soleil diminue, la météo est moins favorable, « **BIEN VOIR et ÊTRE VU** » est de rigueur.

Données mensuelles

Accidents

2021 : 31
2020 : 16
2019 : 13

Tués

2021 : 3
2020 : 1
2019 : 1

Blessés

2021 : 45
2020 : 16
2019 : 17

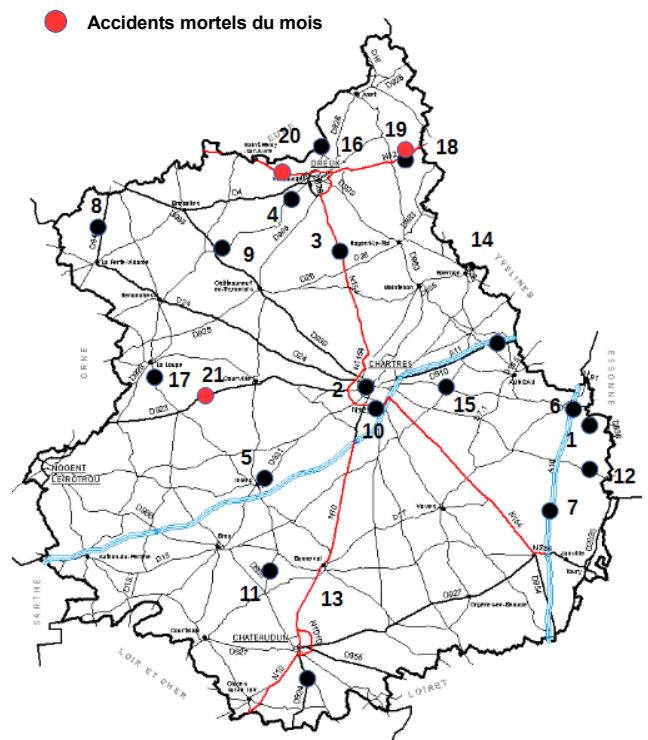
Blessés H.

2021 : 16
2020 : 9
2019 : 9

A.T.B.H du 1 janvier au 31 octobre

A.T.B.H	2021	2020	2019
Accidents	245	156	193
Tués	21	17	25
Blessés	325	201	265
Dont Hospitalisés	145	115	157

Accidents mortels au 31 octobre 2021



Tués du 1 janvier au 31 octobre

Usagers	2021	2020	2019
Piètons	0	4	2
Cyclistes	1	1	2
Cyclomotoristes	0	0	0
Motocyclistes	6	1	4
Automobilistes/VU	13	10	15
Usagers PL	0	1	2
Autre	1	0	0

Réseaux	2021	2020	2019
R.N	4	3	4
R.D	13	9	11
Autoroute	3	3	8
V.C + parc stat.	1	2	2

A.T.B France au 30 septembre

Âges	2021	2020	2019
Moins de 18 ans	1	0	0
18-24 ans	1	2	4
25-44 ans	10	1	9
45-64 ans	6	7	5
65 ans ou plus	3	7	7

	Accidents	Tués	Blessés
2019	41 427	2 446	52 117
2020	34 016	1 954	42 398
2021	39 286	2 078	49 395
Ecart 2021/2020	5 270	124	6 997
Ecart 2021/2019	-2 141	-368	-2 722

La sécurité routière alerte sur les effets du cannabis en conduisant

En 2020, **1 décès sur 5** sur la route a impliqué un conducteur ayant consommé de la drogue.

Conduire après usage de cannabis **multiplie par 2** le risque de provoquer un accident mortel.

Au volant, le cocktail cannabis et alcool **multiplie par 29** le risque de provoquer un accident mortel.

Un état incompatible avec la conduite : Augmentation du temps de réaction, diminution de l'aptitude à décider rapidement et altération de la conscience de son environnement.



Le film de la campagne : http://lebureaucom.fr/securiteroutiere/images/cp77/SR_CANNABIS_35s.mp4

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

Drogue au volant, quelles sont les sanctions encourues ?

Contrôlé positif aux stupéfiants

Jusqu'à 4500€ d'amende

- 6 points sur le permis

Jusqu'à 3 ans d'annulation de permis

Jusqu'à 2 ans de prison

Quelles sont les peines encourues ?

- jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 4 500 euros d'amende
- jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 9 000 euros d'amende si le conducteur a également consommé de l'alcool
- jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende en cas d'accident corporel
- jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 100 000 euros d'amende en cas de deuxième circonstance aggravante (stupéfiant et alcool ou délit de fuite par exemple)
- jusqu'à 7 ans d'emprisonnement et 100 000 euros d'amende en cas d'accident mortel
- jusqu'à 10 ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende en cas d'accident mortel quand le conducteur commet une circonstance aggravante supplémentaire (stupéfiants et alcool ou conduite sans permis par exemple)

Des peines complémentaires peuvent être prononcées comme :

- la suspension du permis de conduire jusque 3 ans
- l'annulation du permis avec interdiction de le repasser pendant 3 ans ou plus l'obligation d'accomplir un stage de sensibilisation à la sécurité routière ou encore un stage de sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupéfiants

Le contrat d'assurance remis en cause

En cas d'accident après usage de drogues, le conducteur s'expose à des sanctions de son assureur: augmentation des cotisations, résiliation de son contrat, réduction ou annulation des indemnités.

La compagnie d'assurance indemniser les victimes mais pourra se retourner contre le conducteur fautif pour le remboursement des sommes versées (qui peuvent se compter en millions d'euros)

Cannabis, infos clés !

Le **cannabis** est une plante. Souvent coupés pour augmenter la quantité de produit avant la vente, **le shit, la beuh, la marijuana, le haschisch, la weed ...** sont des dérivés du cannabis !

Effets recherchés
Euphorie, détente, désinhibition, impression de planer ...

Effets indésirables
Somnolence, nausées, anxiété, paranoïa, baisse de la vigilance ...

Le **THC** est la molécule du **cannabis** qui agit sur le cerveau. Le cannabis diminue les capacités de mémoire immédiate et de concentration : Danger en cas de conduite d'une voiture ou d'une machine.

La détention, l'usage, la vente, la culture et la propagande du cannabis sont interdits par la loi

Durée de dépistage

Urine : Jusqu'à 60 jours

Sang : 6 à 24 h

Salive : 2 à 8 h

Des contrôles plus fréquents

L'objectif national est d'atteindre les 800 000 en 2021.

Direction Départementale des Territoires d'Eure-et-Loir

Adresse : 17 place de la République - CS 40517 - 28008 Chartres cedex

Site Internet : <http://www.eure-et-loir.gouv.fr/>

Contact : Service de la Sécurité, de l'Éducation Routière et des Bâtiments (SERBAT)

Sources des données : SERBAT / BSR / ODSR

☎ : 02 37 20 40 60

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**